



Le devoir de mémoire

A l'orée de ce 14 septembre, la **CGT** locale se doit de rappeler, aux diverses autorités, l'indifférence qu'elles ont affichée et l'obligation morale de se souvenir des atrocités subies par le personnel durant toute cette sombre période de gestion délétère instaurée par l'ancienne direction locale et régionale.

La nonchalance, le dédain et le déni ont été les seules réponses à nos diverses tentatives pour alerter notre administration. Aucuns tracts ni compte rendu professionnel, aucunes lettres ouvertes ni manifestations n'ont suscité le moindre intérêt...

La **CGT** locale regrette amèrement l'inaction hiérarchique qui a amené notre camarade **MOI ALEXANDRE** à commettre l'irréparable.

L'arrivée opportune d'une nouvelle direction locale et régionale, suivie de la visite d'une inspection ministérielle, laisse présager un certain revirement institutionnel.

Pourtant, la **CGT** locale se pose légitimement la question de savoir si l'administration a la capacité de faire son auto-critique et d'assumer pleinement les défaillances qui ont mené à cet événement tragique et de ses répercussions psychologiques sur le personnel.

La **CGT** locale, en responsabilité, attend de la direction régionale qu'elle fasse remonter le désarroi et la frustration locale, qu'elle insiste auprès de l'autorité nationale sur la nécessité, pour l'ensemble du personnel, d'une communication sur les intentions ministérielles afin de faire en sorte qu'un tel malheur ne se reproduise pas...

En attendant, la CGT locale restera attentive à la situation locale et prendra toutes les initiatives qu'elle jugera nécessaires pour s'assurer de la manifestation de la vérité.